



© Lara Balaïs

ET SI VOUS ROULIEZ À L'ÉLECTRIQUE DANS UN CADRE PROFESSIONNEL ?

De plus en plus d'entreprises envisagent de se convertir au tout électrique dans leurs déplacements quotidiens. À Lyon, Rakor Plomberie fait figure de pionnière.

Benoît Quettier a passé 11 ans dans les ordres. Il voulait devenir prêtre mais il a finalement emprunté une autre voie... celle de l'électrique. En 2015, il a créé Rakor Plomberie. Son entreprise est située rue Jaboulay, dans le 7^e arrondissement de Lyon, où il partage notamment ses locaux avec une société de coursiers à vélo. Ici, la mobilité électrique n'est déjà plus un projet dont on dessine les contours au détour de la machine à café, c'est une réalité. « Dès la création

de Rakor, nous avons fait le choix de nous affranchir du stationnement et de la circulation en investissant progressivement dans une gamme complète de véhi-



© Lara Balaïs

cules à assistance électrique. » D'abord un triporteur, puis, bien sûr, un vélo à assistance électrique et enfin, une gyroroue. Ces dernières semaines, Benoît Quettier attendait aussi avec impatience l'arrivée d'un Nissan e-NV 200, un utilitaire 100 % électrique.

La mobilité électrique implique une gestion différente

« Pour intégrer ces moyens de transport nouvelle génération dans une entreprise, il faut mener une ré-

flexion globale sur la gestion logistique du métier », prévient le dirigeant de Rakor Plomberie. Benoît Quettier a ainsi dû repenser son mode d'approvisionnement en fournitures parce qu'en gyroroue le plombier lyonnais ne peut emporter que le strict nécessaire. Il a fait le choix d'installer ses bureaux à proximité de son principal fournisseur. « Richardson, où nous nous servons, est situé à 400 m. Ce qui fait que je n'ai pas de stock. »

L'Apple Watch vissée sur le poignet, Benoît Quettier a décidé d'utiliser les nouvelles technologies à bon escient. « Au départ, les confrères me regardaient comme un extraterrestre mais aujourd'hui, je ne les fais plus du tout rigoler. » Les rendez-vous client ont ainsi lieu par FaceTime ou WhatsApp. « Cela nous permet de réaliser en direct les diagnostics et d'optimiser les déplacements. » En fonction de cela, Benoît Quettier choisit d'utiliser le triporteur électrique, le VAE ou la gyroroue.

À GYROROU, UN GAIN DE TEMPS CONSIDÉRABLE

Avec une gyroroue ou un VAE, plus de problème de stationnement et de PV dans les rues du centre-ville de Lyon. « En termes de gain de temps, entre chaque rendez-vous, la gyroroue, c'est juste extraordinaire », s'enthousiasme Benoît Quettier. Le seul problème aujourd'hui, « il y a un flou au niveau juridique qui rend l'utilisation de cet appareil compliquée pour le moment ». Benoît Quettier attend donc que la situation se clarifie avant d'autoriser ses salariés à se déplacer avec la gyroroue de l'entreprise.

